



INSTRUCTIONS DE COURSE O'PEN TOUR EN VALLEE DE SEINE

Nom de la compétition : O'pen Tour en Vallée de Seine
 Dates complètes : 16, 17 et 18 avril 2022
 Lieu : Y.C.Rouen 76 & Club de Voile d'Anneville-Ambourville (CVAS)
 Autorité organisatrice : YC Rouen 76

Préambule Covid-19

Prise en compte du risque Covid-19 :

Voir l'annexe du 11 avril 2022, affichée sur le tableau officiel, et disponible sur le site de la régates.

- https://www.ycr76.fr/sites/default/files/protocole_covid.pdf

1. REGLES

La régates sera régie par *les Règles de Course à la Voile* :

- 1.1. les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile (RCV)
- 1.2. les Règles de la Classe OPEN SKIFF :
[https://www.sailing.org/tools/documents/OSKCR20220201-\[27849\].pdf](https://www.sailing.org/tools/documents/OSKCR20220201-[27849].pdf)
- 1.3. les règlements fédéraux
- 1.4. l'annexe UF (umpire Fleet) en ligne à l'adresse <http://opentour.ycr76.fr/1/doc/2-Annexe%20uf.pdf>

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Pour des raisons liées au contexte sanitaire, aucun affichage ne devrait être effectif.
 Les avis aux concurrents seront affichés en ligne sur : <http://opentour.ycr76.fr/>

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 3.1 Toute modification aux instructions de course et au programme sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet.
- 3.2 Pour la première journée de course, le comité d'organisation se laisse la possibilité de transformer les deux étapes du raid en courses construites, sur le plan d'eau du lac d'Anneville.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillon des clubs.

- 4.1. Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'amenée de l'Aperçu.

5. PROGRAMME DES COURSES

Samedi 16 avril au **YCRouen76** (1444 chaussée Bertrand 76840 Hénouville) **Rive droite de la Seine**

10h00 à 13h30 : Accueil - confirmation des inscriptions sur le site départ.

13h30 : Briefing nécessaire et obligatoire

14h00 : mise à l'eau

15h00 : Premier signal d'avertissement – Raid prévu en 2 étapes, sous réserve de conditions météorologiques compatibles

Autour de 18h30 : transfert des bateaux du fleuve vers le lac d'Anneville

20h30 : Pot d'accueil **au CVAS** (653 Route du Marais Brésil, 76530 Anneville-Ambourville)

Rive gauche de la Seine

Dimanche 17 avril au **CVAS** : (653 Route du Marais Brésil, 76530 Anneville-Ambourville)

9H30 : Briefing nécessaire et obligatoire.

10h00 premier signal d'avertissement. Courses à suivre

Repas coureurs : **dimanche 17 avril** au **YCRouen76** (1444 chaussée Bertrand 76840 Hénouville) **Rive droite de la Seine**

Lundi 18 avril au **CVAS**

9H30 : Briefing nécessaire et obligatoire.

10h00 premier signal d'avertissement. Courses à suivre

Pas de départ après 13h

Remise des prix et pot de clôture à 14h30 au CVAS.

6. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est O'pen Skiff

7. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course sont définies en annexes.

8. LES PARCOURS

8.1. Les parcours et leurs noms sont décrits en **Annexe « Description des parcours »**,

8.2. A l'exception des parcours Raid, au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer.

8.3. A l'exception des parcours Raid, Les numéros des parcours seront affichés à l'arrière du bateau comité.

8.4. Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon « D », si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

9. MARQUES

Dans la configuration d'un raid sur la Seine le samedi 16 avril au YCRouen76 :

9.1. La marque de départ est une bouée crayon, orange « Bouygues ».

9.2. La marque d'arrivée est une bouée crayon verte, hauteur = 60cm

9.3. La marque de dégagement sera une boule rose fluo diamètre 45cm.

9.4 Pour les autres marques, VOIR LE DESCRIPTIF sur chaque annexe parcours

10 LE DEPART

10.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course, et le côté parcours de la marque de départ ou un mat arborant un pavillon orange sur un bateau viseur.

10.2 Sauf en cas de départ au lièvre, un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

10.3 Si un bateau viseur se met en place à bâbord de la marque de départ, il est interdit aux concurrents de passer entre la marque et le viseur dès que vous êtes en course. La pénalité sera de 1 tour à effectuer après le signal de départ, et vous sera signifiée par le comité ou le jury sur l'eau.

10.4 PROCEDURE DE DEPART AU LIEVRE

10.4.1 La zone de départ se situe à partir de la marque de départ décrite en IC 9.1.

10.4.2 Avant le signal d'avertissement, le bateau Comité de course arborant le pavillon G, se positionne sous le vent de la marque de départ et à gauche de l'axe du parcours, de telle façon que l'alignement du pavillon G sur le bateau comité de course et la marque de départ matérialisent approximativement la future route du bateau lièvre bâbord amure au près serré. Le bateau Comité de course pourra se tenir au moteur.

10.4.3 Les signaux de départ sont donnés par le bateau comité de course conformément à la RCV 26, le signal préparatoire sera un pavillon « I ».

10.4.4 Dès le signal d'avertissement, le bateau lièvre vient prendre contact avec le bateau ouvreur du comité de course arborant également un pavillon G. Les deux bateaux vont se maintenir entre le bateau comité de course et la marque de départ.

10.4.5 Un voilier prend le départ quand il franchit pour la première fois, après son signal de départ, la ligne définie par le côté au vent de la marque de départ et le mât portant le pavillon G sur le bateau ouvreur. Le franchissement s'effectue du côté sous le vent de la ligne vers la première marque au vent à contourner.

10.4.6 Après le signal de départ, tout franchissement de la ligne de départ, dans le sens au vent vers sous le vent est interdit. Application de la RCV 30.1.

10.4.7 15 secondes environ avant le signal de départ, le bateau lièvre fait route au plus près bâbord amure en passant près du Bateau Comité de course. L'ouvreur suit le plus près possible le bateau lièvre.

10.4.8 Au moment du signal de départ, le bateau lièvre et l'ouvreur passent aussi près que possible sous le vent de la marque de départ et continuent leur route au près bâbord amure.

10.4.9 Dès le signal de départ, les voiliers coupent la ligne entre la marque et le bateau ouvreur.

10.4.10 Le bateau lièvre doit poursuivre sa route bâbord amure au près serré jusqu'à ce qu'il soit relevé de son obligation par un signal sonore émis par l'ouvreur. A partir de ce moment, le bateau lièvre a le libre choix de sa route.

10.4.11 Après avoir libéré le bateau lièvre, l'ouvreur continuera sa route pendant 1 minute au même cap et à la même vitesse puis l'ouvreur arrêtera son moteur et se laissera dériver un temps laissé à l'appréciation du comité de course. Le pavillon G sera affalé pour indiquer que la ligne de départ est fermée, mais pas moins de deux minutes après avoir coupé son moteur. Tout voilier franchissant la ligne après l'affalée du pavillon G sur le bateau ouvreur sera classé non-partant (DNS).

10.4.12 Le bateau lièvre et ses remplaçants sont les voiliers qui ont terminé respectivement 10^{ème}, 11^{ème}, etc. dans la course précédente. Si le bateau lièvre ou ses remplaçants sont absents au moment de lancer la procédure, le Comité de Course désignera un concurrent dont le numéro sera affiché sur le bateau comité. Les voiliers initialement désignés seront relevés de leur fonction.

Pour la première course, le lièvre sera le dixième du classement national de la classe, les remplaçants étant les suivants à ce classement.

- 10.4.13** A tout moment, le Comité de Course peut arrêter la procédure de départ si des erreurs ou incidents se produisent.
- 10.4.14** Après le signal préparatoire jusqu'au moment où le lièvre est libéré par l'ouvreur, aucun voilier ne doit gêner le bateau lièvre sous peine d'être classé OCS sans instruction par le comité de course, à moins qu'il puisse apporter la preuve au jury que ses actions ont été provoquées par la présence d'un autre concurrent qui se trouvait lui-même en infraction au regard des règles de course à la voile ou des I.C.
- 10.4.15** L'ouvreur et le bateau lièvre, avant qu'ils ne soient libérés, sont considérés comme marque de parcours.
- 10.4.16** Un bateau protecteur situé sous le vent et en avant du bateau lièvre pourra protéger celui-ci. Le bateau protecteur est considéré comme marque de parcours.

11 L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un bateau portant un mât arborant un pavillon bleu et la marque d'arrivée, ou un bateau viseur arborant un pavillon bleu.

12 SYSTEME DE PENALITE

- a. Voir l'annexe UF

13 RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION :

- 13.1** Une liste des bateaux qui ont été pénalisés sur l'eau pour avoir enfreint une des règles de course à la voile ou une de celles décrites dans ces IC pourra être affichée en ligne sur <http://opentour.ycr76.fr>
- 13.2** Pour les **parcours 7 et 8** (O'pen Cross, La Totale), si le 360°, la marche arrière ou le dessalage ne sont pas effectués, une pénalité de 8 points sera appliquée sans instruction pour chaque omission.
- 13.3 Annexe P5 des RVC** : Si la moyenne du vent est clairement constatée à plus de 12 nœuds sur l'ensemble du parcours le Comité pourra en accord avec l'annexe P5 (emploi des pavillons "O" et "R") permettre de pomper, balancer ou saccader, excepté aux remontées au vent. Ceci modifie les RCV 42.2(a), 42.2 (b) et 42.2 (c).
- 13.4** Les bateaux jurys, Comités de Course peuvent se positionner en tout point de la zone de course. Leur position ne peut donner lieu à une demande de réparation Ceci modifie la RCV 61.1.

14 CLASSEMENT

14.1 1 seule course est nécessaire pour valider l'épreuve.

14.2 Courses retirées

Le score de chaque bateau, sous réserve de la RCV 90.3.b, est le total de ses scores si trois courses ou moins sont validées. Une course sera retirée lorsque 4 courses auront été validées, 2 retirées quand 8 auront été validées, et 3 courses retirées lorsque 12 courses ou plus auront été validées.

15 TEMPS LIMITES

- 15.1** Lors des courses en raid, le temps limite pour finir est le suivant : 25% du temps de parcours du premier (qui a fini selon la définition), avec un minimum de 15 minutes.
- 15.2** Lors des courses en raid, Les bateaux manquant à finir dans ce délai seront classés par le comité de course selon leurs positions sur l'eau
- 15.3** Lors des courses en parcours construits, le temps limite pour finir est de 10 minutes après que le premier bateau ait effectué le parcours et fini.

16 REGLES DE SECURITE

- a) Le respect des gestes barrières sont de rigueur.
- b) Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- c) Le port du gilet de sauvetage est obligatoire depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.
- d) Un bout de remorquage est obligatoire, celui-ci doit être à poste, attaché à la poignée avant du bateau
- e) Lors des courses sous forme de raid,

Il est rappelé que les concurrents n'ont aucune priorité sur le trafic commercial sur le fleuve. Lors de l'étape Hénouville – Duclair, il conviendra de naviguer rive droite. Lors de l'étape Duclair Anneville, il conviendra de naviguer rive gauche, et le tout en évitant le chenal de navigation. Un dispositif est mis en place pour restreindre l'entrave au chenal à l'arrivée et/ou au passage de navires.

- i. Si des bateaux de sécurité arborent un pavillon vert, vous DEVREZ naviguer dans un couloir entre la berge et ces bateaux qui sont à laisser à tribord
 - ii. Si des bateaux de sécurité arborent un pavillon rouge, vous DEVREZ naviguer dans un couloir entre la berge et ces bateaux qui sont à laisser à bâbord.
 - iii. Un concurrent qui franchit l'alignement des bateaux arborant un pavillon, pourra être averti par un signal sonore. En cas de manquement après cet avertissement, le concurrent sera disqualifié sans instruction.
- f) L'émargement départ sera fait lors des briefings (obligatoires)
 - g) L'émargement est obligatoire à chaque sortie de l'eau, et sera effectué au Club de voile d'Anneville sur Seine, **y compris le samedi 16 avril**. De toute infraction résultera une convocation au jury.

19. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT [DP]

Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

20. VOILES AUTORISEES

- 20.1 Les voiles O'pen 4.5 m² seront les voiles de référence pour les 2 groupes U17 et U13.
- 20.2 Les concurrents U13 peuvent utiliser une voile O'pen 3,8 m² ou 3,5 m² selon leur choix initial, dans ce cas, l'ensemble des courses doivent être courues avec cette voile.

21 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

- a. Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- b. La charte des entraîneurs s'appliquera.

22 EVACUATION DES DETRITUS

- a. Les bateaux ne doivent pas jeter leurs débris dans l'eau. Les débris peuvent être déposés à bord des bateaux officiels.

23 PRIX

14.1 Cette régata sera prise en compte pour le classement de L'O'PEN TOUR 2021 - 2022

Des prix seront décernés :

14.2 Au premier, au scratch

- 14.3** A la première U13 et au premier U13 (né(e)s jusqu'en 2009 compris)
14.4 A la première U17 et au premier U17 (né(e)s entre 2008 et 2005)

15 RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

Arbitres désignés :

Directeur de Course :	M. Alexis AROUX
Président de Comité de Course :	M. Frédéric BERTIN
Comité de Course :	M. Martin AROUX, Mathieu LABBEY
Secrétariat comité de course :	Mlle Alice LABBEY
Présidente du Jury :	Mme Corinne AULNETTE
Membre du Jury :	M. Romain GAUTIER
Observateur Jury:	M. Bernard HELOT
Observateur Jury :	Mme Corinne ROBERT

Classements : M. Thomas GUENNEGUEZ

ANNEXES DESCRIPTION DES PARCOURS

Parcours Raid « A »



Départ devant le club du YCRouen76 sur la rive droite du fleuve

Possibilité de bouée de dégagement. Cf. I.C art. 8.4

Descente vers l'aval sur 5km

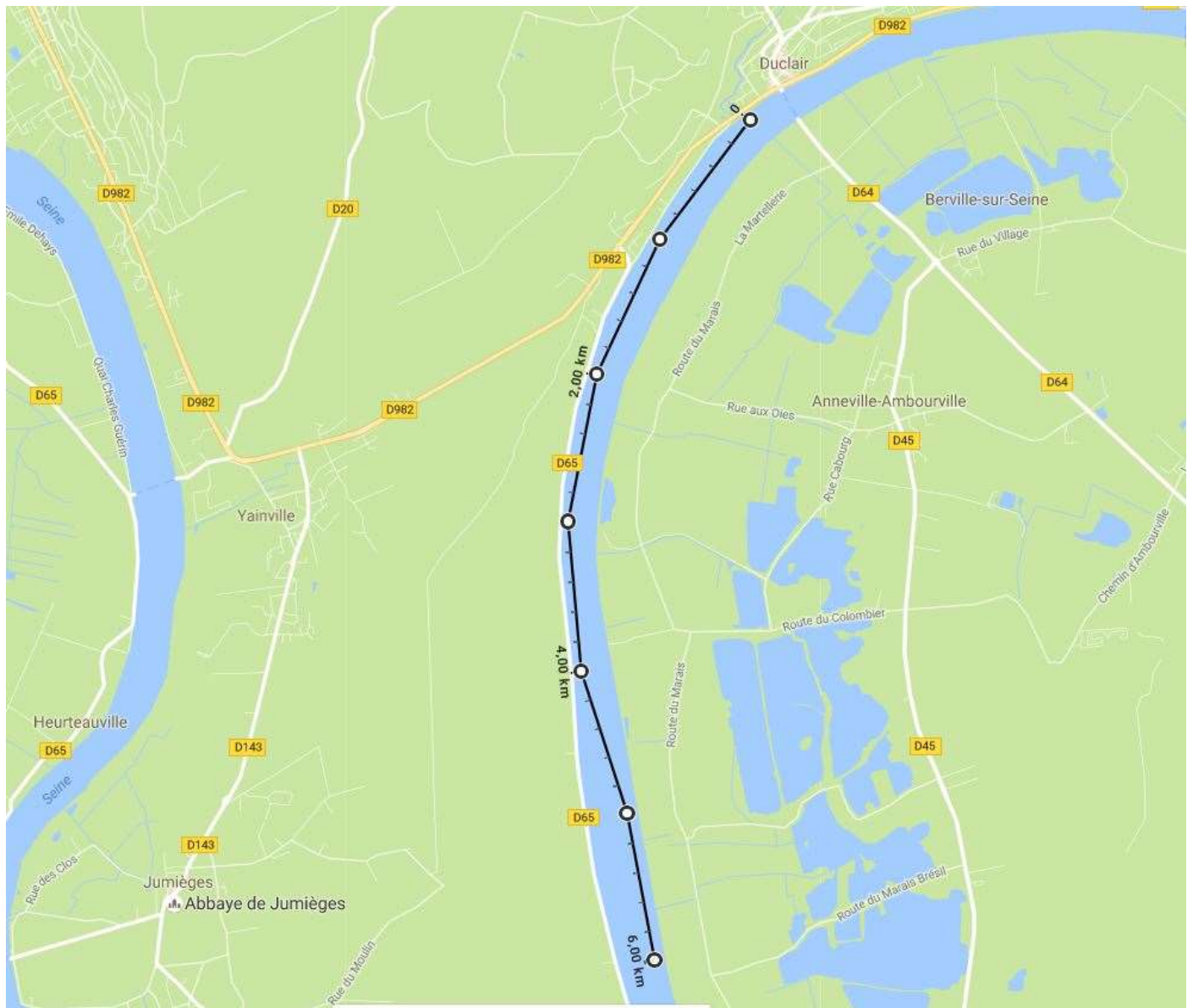
Arrivée sur la rive gauche du fleuve (après le club de voile de Duclair CVSM)

L'ensemble des concurrents devront se maintenir en attente juste en aval de la ligne d'arrivée. Possibilité de débarquer sur la plage rive gauche ou de s'attacher sur corps mort.

Après l'arrivée du dernier bateau.

A l'envoi du pavillon « L » sur le bateau comité, l'ensemble des concurrents suivront le bateau comité pour le passage au niveau du Bac de Duclair. La navigation en flotte serrée à l'arrière du bateau comité ou en remorque derrière un bateau de sécurité est obligatoire pour rejoindre la zone de départ du parcours Raid « B ».

Parcours Raid « B »



La zone de départ se situe en aval du Bac de Duclair sur la rive gauche du fleuve.

Possibilité de bouée de dégagement. Cf. I.C art. 8.4

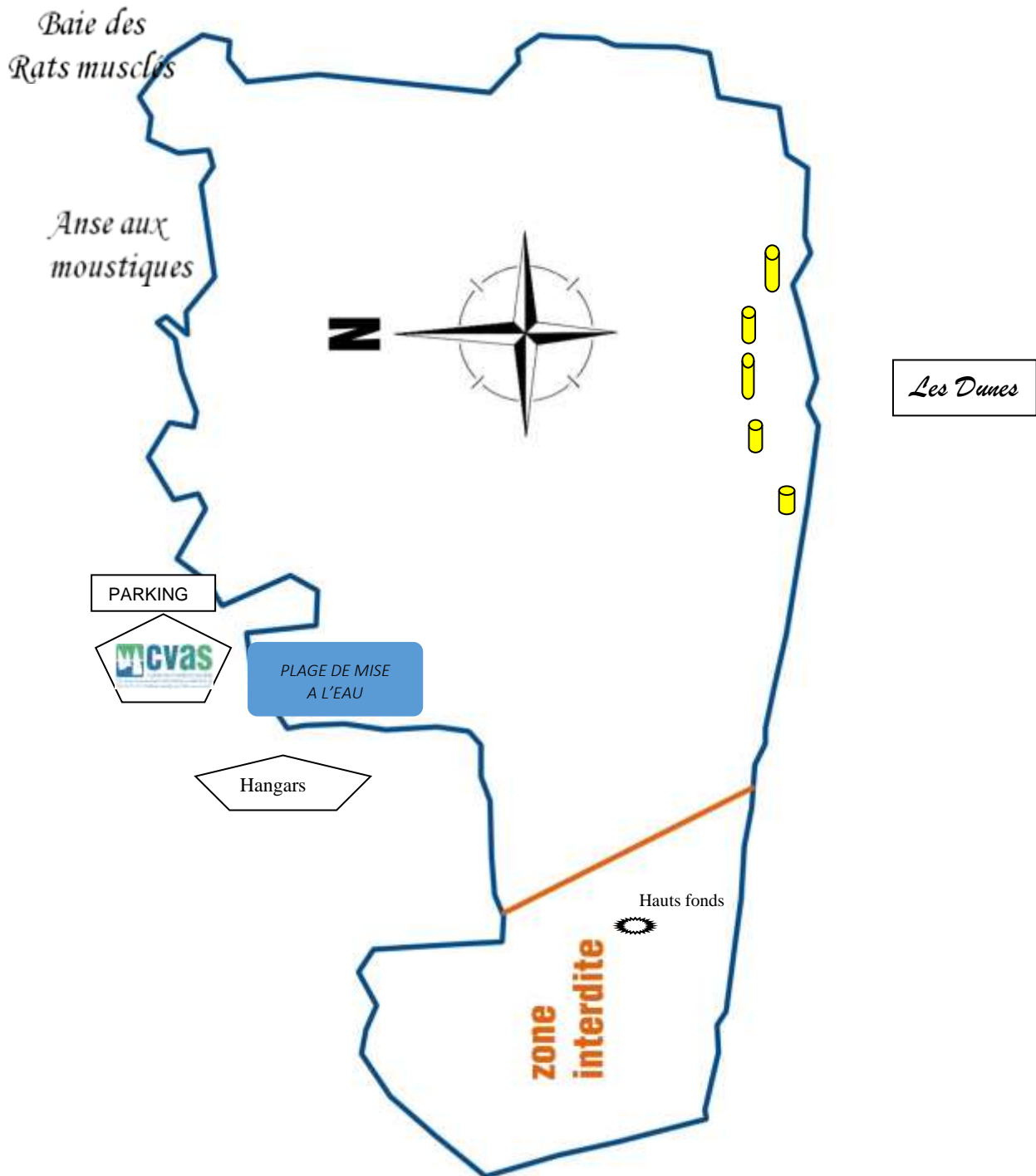
Descente vers l'aval sur 6km

Arrivée sur la rive gauche du fleuve (en amont du tapis roulant Lafarge)

L'ensemble des concurrents devront regagner la plage rive gauche juste en aval du tapis roulant Lafarge

Sortie des bateaux par la plage - Le club de Voile d'Anneville est à 800 m !

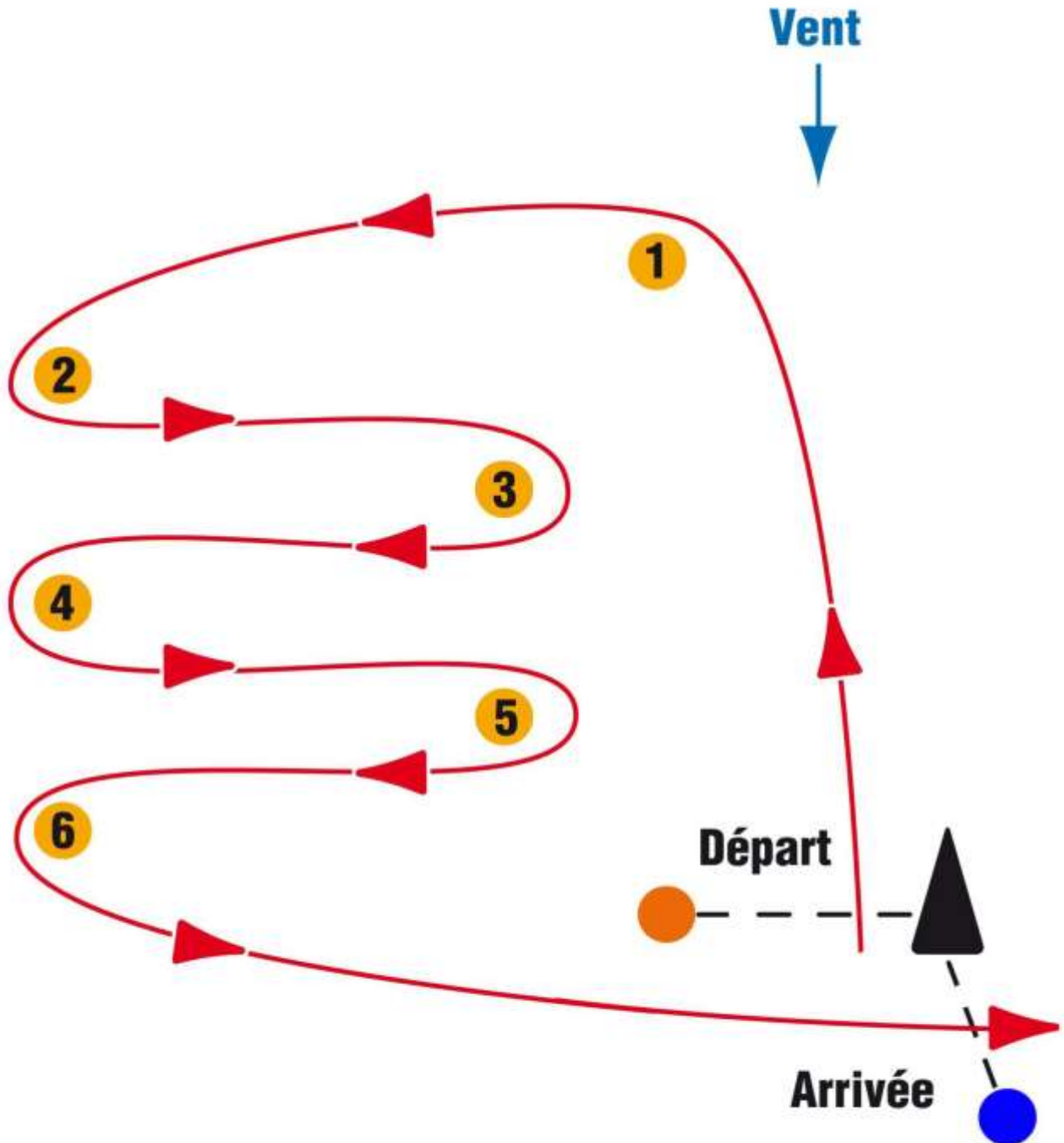
ANNEXE « ZONE DE COURSE »



La « Zone Interdite » et l'espace entre les bouées jaunes et la berge au sud du plan d'eau (Les Dunes) sont interdits.

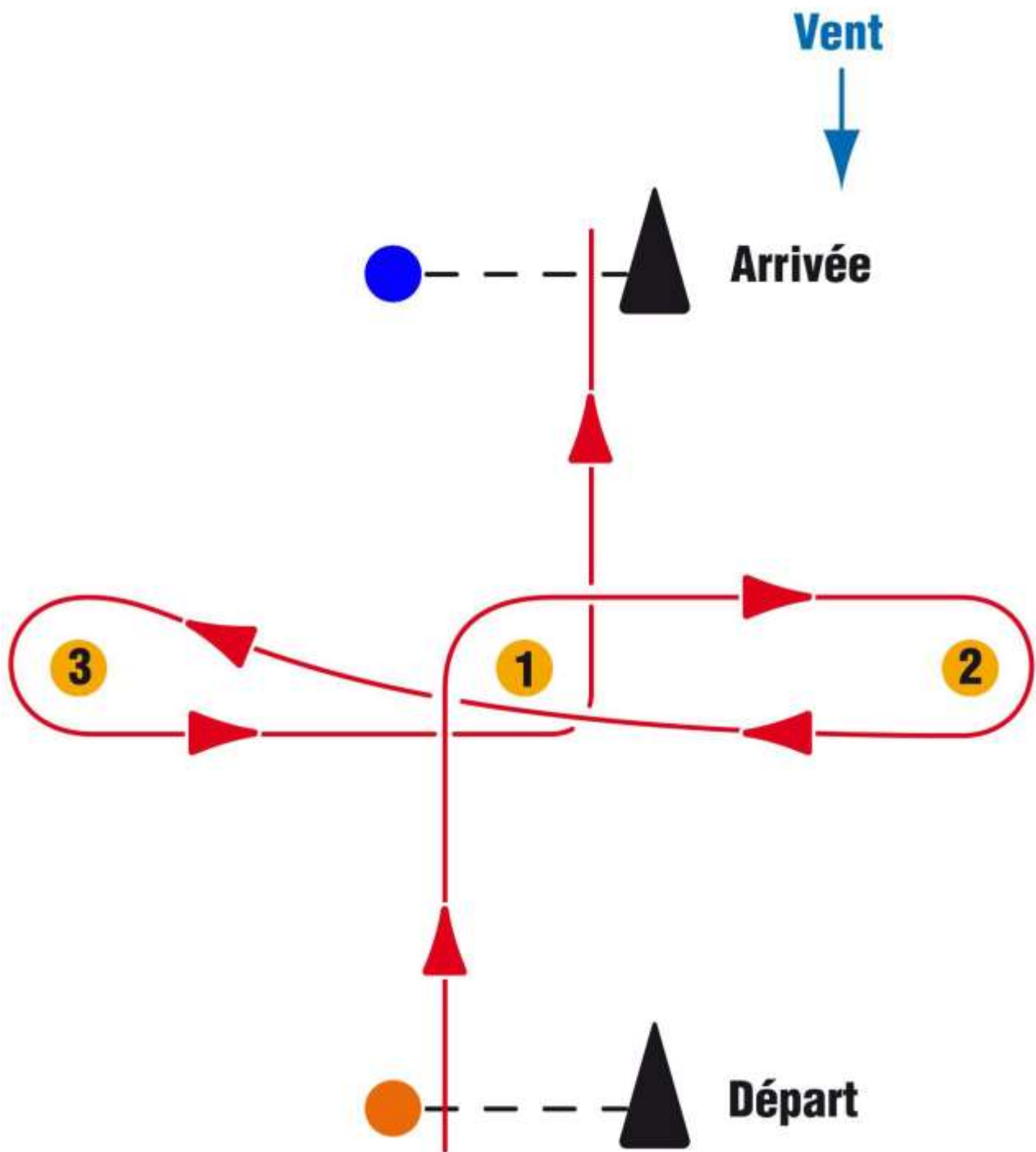
DESCRIPTION DES PARCOURS du samedi 17 et du dimanche 18 :

CLASS RACING # 1 / SPEED SLALOM



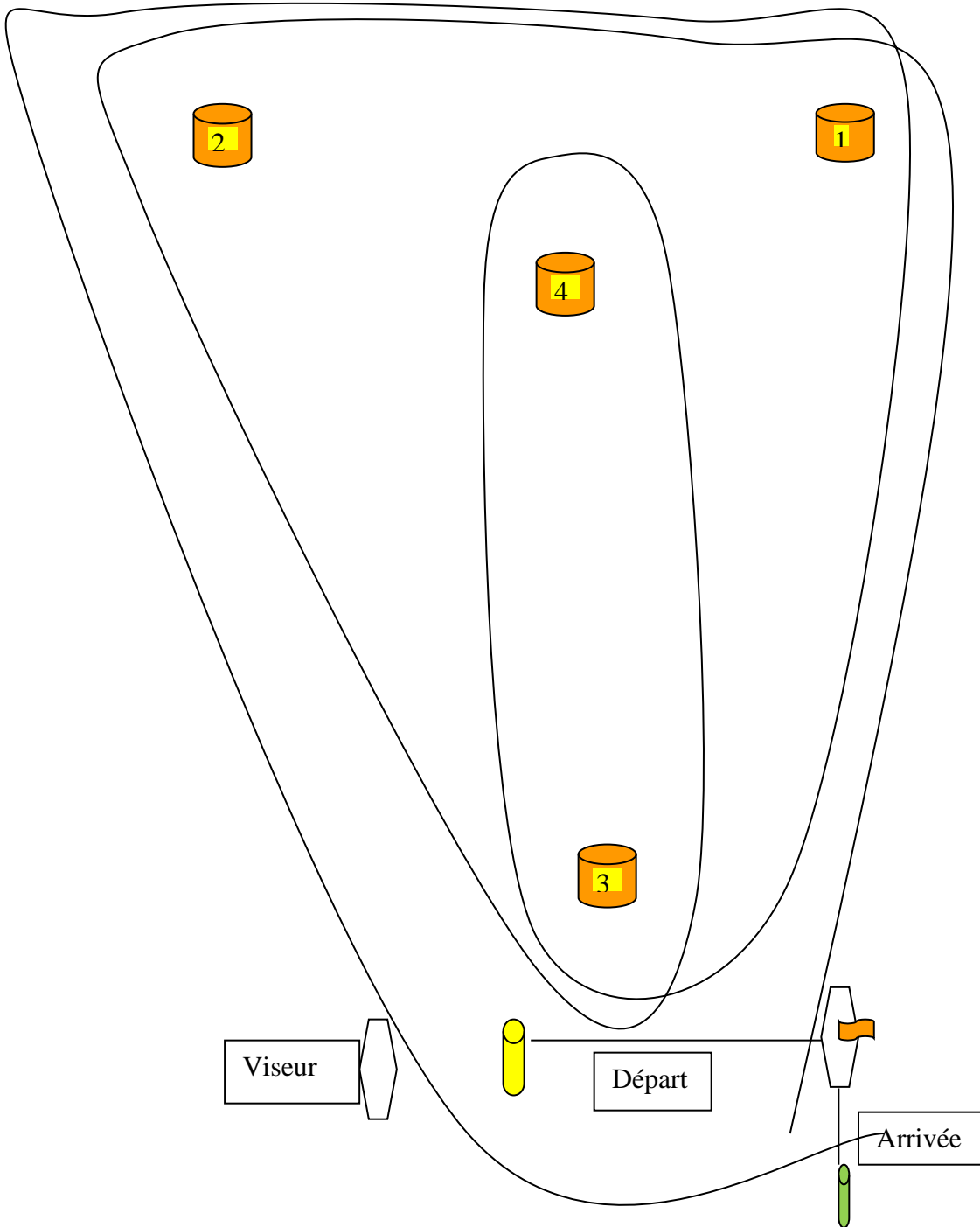
Départ (crayon orange)– 1 à bâbord (grosse cylindrique rouge) – 2 à bâbord (cylindrique jaune Nénuphar) – 3 à tribord (cylindrique jaune Nénuphar) – 4 à bâbord (cylindrique jaune Nénuphar) – 5 à tribord (cylindrique jaune Nénuphar) – 6 à bâbord (grosse cylindrique verte) – Arrivée (crayon vert)

CLASS RACING # 2 BUTTERFLY / SPEED 2



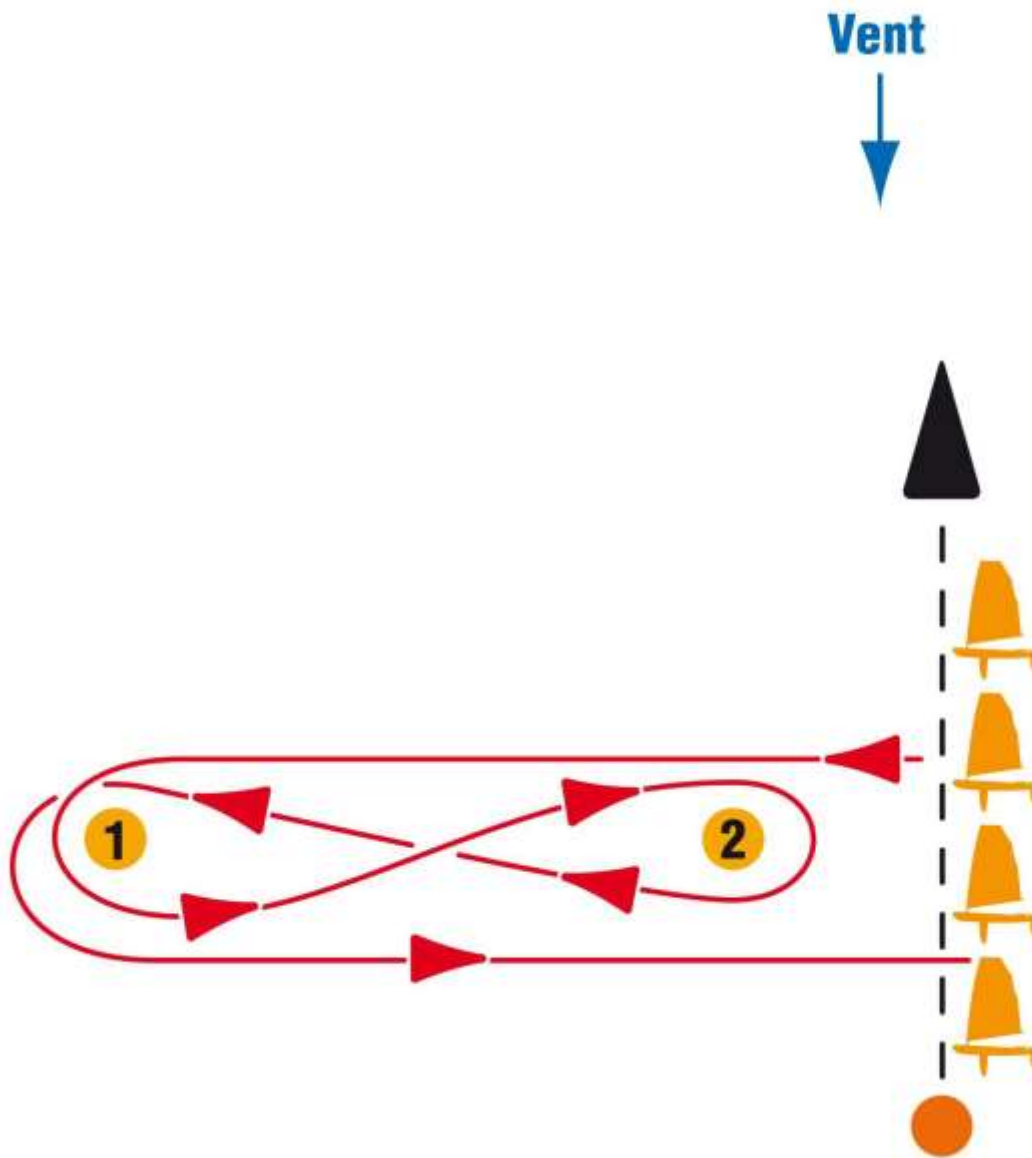
Départ (crayon orange) – 1 à tribord (grosse cylindrique rouge) – 2 à tribord (cylindrique jaune Nénuphar) – 3 à bâbord (cylindrique jaune Nénuphar) – 1 à bâbord (grosse cylindrique rouge) – Arrivée (crayon vert)

PARCOURS 3 : « LE Y FOLFAIR »



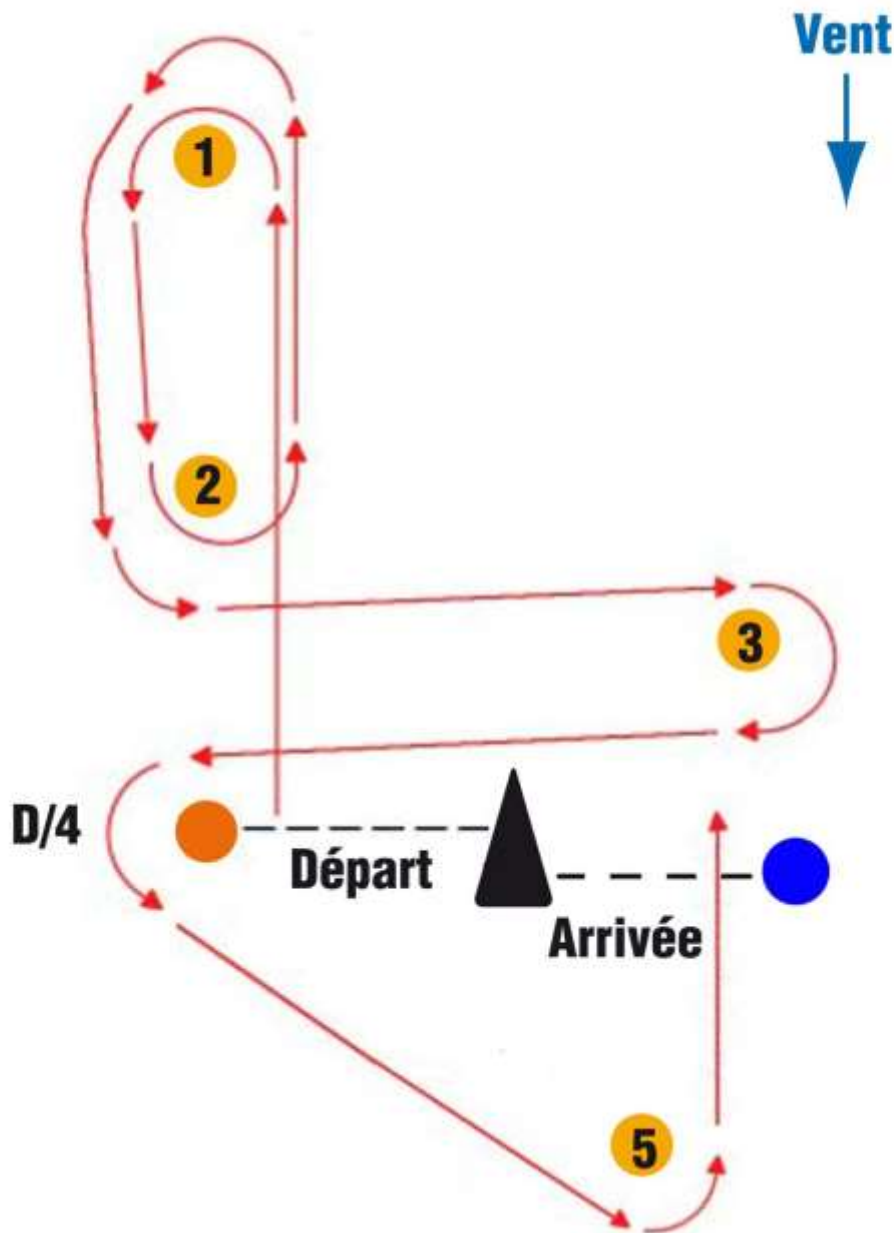
Départ (crayon orange Bouygues) – M1 Bâbord (grosse cylindrique rouge) – M2 Bâbord (cylindrique jaune Nénuphar) – M3 Bâbord (cylindrique jaune Nénuphar) – M4 Bâbord (cylindrique jaune Nénuphar) – M3 Bâbord – M1 Bâbord – M2 Bâbord - bouée de départ Bâbord – Arrivée (crayon vert)

CLASS RACING #4 SPEED



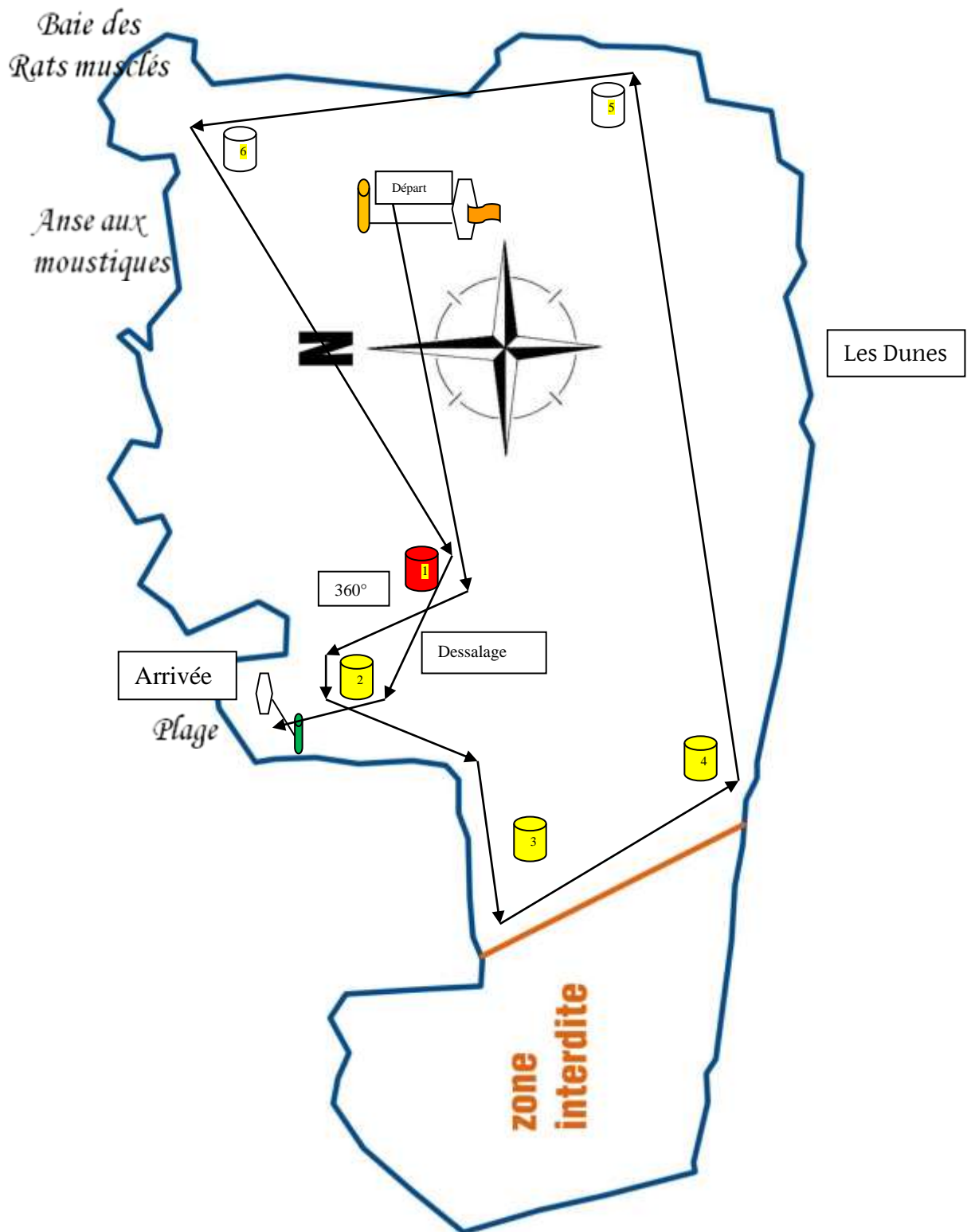
Départ (crayon orange) – 1 à bâbord (cylindrique jaune Nénuphar) – 2 à tribord (cylindrique jaune Nénuphar) – 1 à bâbord (cylindrique jaune Nénuphar) – Arrivée (crayon vert)

CLASS RACING # 5 VIKING RACE



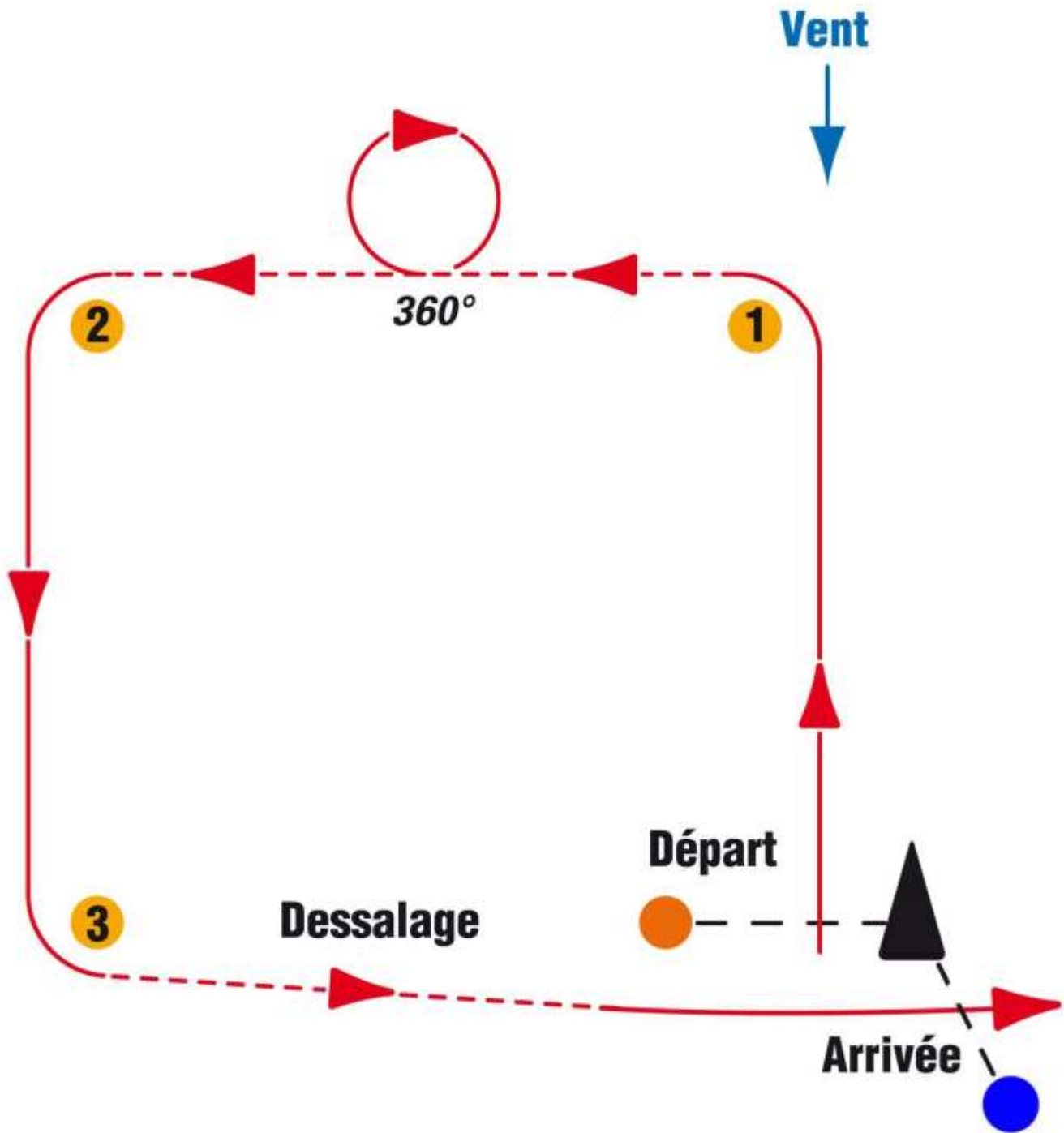
Départ (crayon orange Bouygues) – 1 à bâbord (grosse cylindrique rouge) – 2 à bâbord (cylindrique jaune Nénuphar) – 1 à bâbord (grosse cylindrique rouge) - 2 à bâbord (cylindrique jaune Nénuphar) – 3 à tribord (cylindrique jaune Nénuphar) – marque de départ/4 à bâbord (crayon orange Bouygues) – 5 à bâbord (cylindrique jaune Nénuphar) – Arrivée (crayon vert)

PARCOURS 6 : « LA BALADE DE SANTE » :



Départ (crayon orange) – M1 Tribord – M2 Bâbord – M3 Bâbord – M4 Bâbord – M5 Bâbord – M6 Bâbord – M1 Tribord – M2 Tribord – Arrivée (crayon vert)
 M1 – M2 – M3 – : bouées cylindriques jaunes Nénuphar
 M5 – M6 : bouées blanches Produits Laitiers
 Entre les M1 et M2 au premier tour : un 360° à faire
 Entre les M1 et M2 au deuxième passage : un dessalage à faire.

CLASS RACING # 7 / O'PEN CROSS



Départ (crayon orange Bouygues)

1 à bâbord (grosse cylindrique rouge) –

Effectuer un 360°(un virement + un empannage) entre la 1 et la 2 - □

2 à bâbord (cylindrique jaune Nénuphar) -

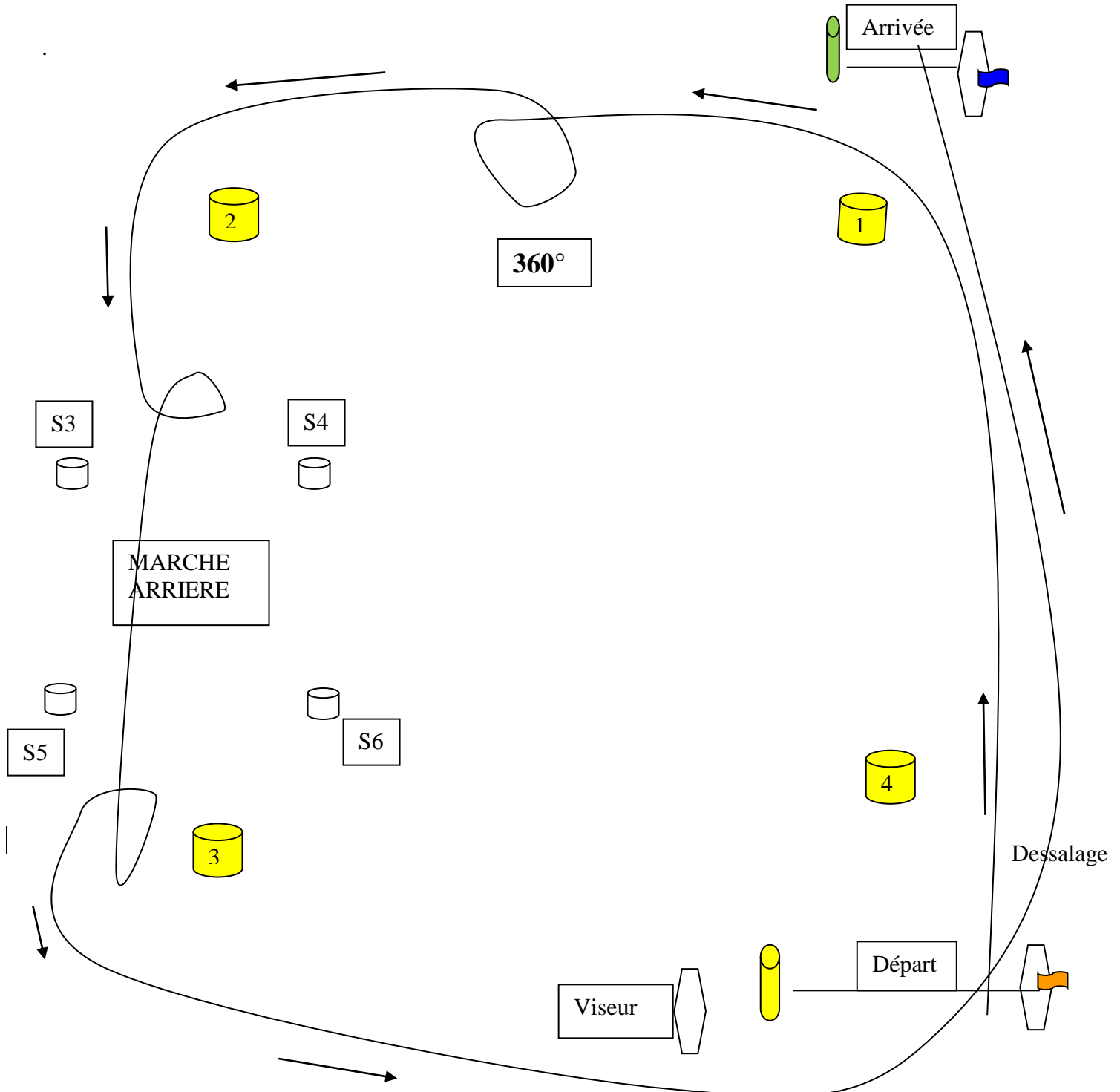
3 à bâbord (cylindrique jaune Nénuphar) -

Effectuer un dessalage (la tête de mat doit toucher l'eau...) entre 3 et l'arrivée -

Arrivée (crayon vert)

PARCOURS 8 : « LA TOTALE »

Départ – M1 bâbord – 360° entre *S1 et S2 - – M2 Bâbord – Zone de marche arrière entre S3/S4/S5/S6 – M3 Bâbord – Bouée de départ bâbord - Dessalage entre la ligne de départ et la bouée M4 – M4 Bâbord - Arrivée



Marque de départ : crayon orange Bouygues
 M1 – M2 – M3 – M4 : cylindriques jaunes Nénuphar
 S3 – S4 : Cylindriques blanches haut orange Bouygues
 S5 – S6 : bouées blanches produits laitiers
 Arrivée : crayon vert